

RÈGLEMENT JEU CONCOURS VTECH
« Plus de 1 000€ de jouets VTech à gagner tous les mois ! »
Organisé par VTECH

Article 1- Société organisatrice

La Société VTECH ELECTRONICS EUROPE S.A.S. 24 allée des Sablières – CS10503, 78293 CROISSY SUR SEINE cedex, au capital de 450 000 euros - R.C.S.Versailles B 379 150 246, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat. Ce jeu concours est organisé en France métropolitaine Du 1^{er} août 2011 au 1^{er} août 2013 inclus.

Article 2 – Les participants

Ce jeu concours gratuit avec tirage au sort et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne âgée d'au moins 18 ans et résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco compris). Concernant les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Limites à la participation :

La participation est limitée à l'inscription au Club VTech pour une seule personne par foyer (même nom, même adresse). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas s'inscrire plusieurs fois au Club sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres participants.

Un participant ne pourra gagner qu'un seul lot.

Les membres du personnel de VTech et ceux des sociétés ayant collaborées à l'organisation ou à la réalisation de ce concours, ainsi que leur famille, ne peuvent y participer.

Ce jeu concours est annoncé dans le catalogue VTech distribué dans les magasins de jouets spécialisés et relayé sur le site Internet www.vtech-jouets.com.

Article 3 – Modalités de participation

Toute personne remplissant les conditions fixées à l'article 2 et souhaitant participer au tirage au sort est invitée à s'inscrire à notre club gratuitement sur le site Internet de VTech : <http://www.vtech-jouets.com>.

Pour participer à ce jeu, il suffit :

- de se connecter sur le site VTech et de cliquer sur la rubrique « Club VTech »
- de s'inscrire au Club VTech en remplissant les champs obligatoires (nom, prénom, e-mail)
- de spécifiant dans le champ dédié que vous souhaitez bien participer au tirage au sort du jeu concours.

La participation à ce jeu se fait exclusivement par voie électronique à partir des formulaires d'inscription au Club publiés sur le site Internet de VTech. A ce titre, toute inscription par téléphone, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen autre que le formulaire publié à cet effet sur le site ne pourra être pris en compte.

Tout formulaire rempli de façon incomplète ou incompréhensible ou manifestement erronée ne pourra être pris en compte et entraînera la nullité de la participation.

Les frais de connexion Internet liés à la participation de ce jeu concours ne seront pas remboursés.

Article 4- Désignation des gagnants et présentation des lots

Les tirages au sort se feront tous les 1er de chaque mois à partir de septembre 2011 jusqu'à septembre 2013 (2 ans). Pour participer au tirage mensuel, les inscriptions sur le site Internet VTech devront se faire avant le 30 du mois.

Ces tirages détermineront à chaque fois dix gagnants parmi toutes les inscriptions admissibles reçues entre le 1^{er} et le 30 de chaque mois, soit 240 gagnants pour l'ensemble du jeu.

Les gagnants seront informés par message électronique ou par courrier tel qu'indiqué sur le questionnaire de coordonnées.

Le détail des lots mis en jeu à chaque tirage au sort figure en annexe 1.

Article 5- Les lots

Sont mis en jeu pour l'ensemble de l'opération 240 jouets issus de la gamme VTECH, présents sur le catalogue et dont la valeur totale peut atteindre 30 000€

Le jouet peut être choisi par le gagnant parmi l'inventaire courant du commanditaire. Les jeux sont valorisés au prix moyen TTC constaté en magasin au moment du tirage au sort.

La dotation est choisie par le gagnant lui-même en indiquant le jouet de son choix par retour de message électronique après information des résultats du tirage au sort par VTech.

Les lots offerts aux gagnants ne peuvent donner lieu de la part du gagnant à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent (totale ou partielle) ni à aucun échange ou remplacement contre un autre lot de quelque valeur que ce soit, pour quelque raison que ce soit.

En aucun cas, la société organisatrice ne sera tenue responsable d'une erreur d'acheminement du lot, de la perte de celui-ci lors de son expédition ou de tout autre incident pouvant survenir dans les services de la Poste.

Le lot sera envoyé directement à l'adresse que le gagnant aura indiquée sur son bulletin de participation ou sur papier libre, dans un délai maximum de 3 à 4 semaines à compter de la date du tirage au sort.

La société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un autre lot de valeur équivalent notamment en cas de rupture de stock.

Article 6- Acceptation du règlement

Le simple fait de participer entraîne :

- L'acceptation entière et sans réserve du présent règlement
- L'arbitrage en dernier ressort de la Société Organisatrice pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et ou à l'application du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande écrite ou orale sur le libellé des questions, le mécanisme du présent jeu, la liste des gagnants, l'application et/ou interprétation du présent règlement.

Le présent règlement complet du jeu est déposé chez :

Maître Isman 9 rue pierre Lamandé 78800 Houilles.

Le règlement est disponible sur le site hébergeant le jeu à l'adresse suivante : www.vtech-jouets.com.

Une copie peut être également adressée gratuitement à toute personne qui en fait la demande par courrier postal : VTech - 24 allée des Sablières, CS10503 – 78293 CROISSY SUR SEINE cedex

Article 7– Exploitation de l'image du gagnant

Les participants autorisent l'Organisateur du jeu à diffuser les noms, prénoms et commune de résidence des gagnants à des fins publicitaires, promotionnelles ou purement informatives en ayant au préalable obtenu l'accord des gagnants sur les dispositions du présent article et ceci conformément à la Législation en vigueur, sans que cette autorisation puisse ouvrir droit à la remise du lot gagné. Les informations que les participants communiquent au cours du jeu sont destinées au fichier consommateurs de la société organisatrice à des fins de prospection et de fidélisation. Elles pourront être utilisées pour leur faire parvenir des informations sur les produits de la société.

Article 8 – Protection des données à caractère personnel

La société VTech s'engage à respecter la vie privée des participants et à protéger les informations qu'ils lui communiquent. Elles seront traitées conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations le concernant qu'il peut exercer sur simple demande écrite sur papier libre à VTech ELECTRONICS EUROPE S.A.S., 24 allée des Sablières, CS10503 – 78293 CROISSY SUR SEINE cedex.

Article 9 – Modalités de modification du jeu

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le présent jeu concours si des circonstances indépendantes de leur volonté l'exigeaient, et leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Les modifications mentionnées seront portées en tant que besoin à la connaissance des participants, par une mise à disposition, à toute personne qui en fera la demande, des modifications tant auprès de VTech, que par voie postale.

Article 10- Limite de responsabilités

VTech ne saurait être tenu pour responsable de tous faits qui ne lui seraient pas imputables, notamment un éventuel retard dans la livraison du lot ou en cas de force majeure susceptible de perturber, modifier ou annuler le jeu.

VTech ne saurait être tenu comme responsable des perturbations sur le réseau Internet ou des difficultés d'accès liées à un grand nombre de connectés ou de participants. Il ne peut en aucune manière être tenu pour responsable des coupures de communication ou d'accès, des pertes de données, des virus informatiques ou de tout préjudice direct ou indirect quel qu'il soit, éventuellement subi par un participant.

En cas de litige sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution du présent règlement, VTech aura qualité pour en connaître aux fins de parvenir à un règlement amiable, dans le respect de la Loi française, et des tribunaux compétents le cas échéant.

Désignation	Prix TTC	Désignation	Prix TTC
Sommeil		Je parle + musique	
Lumi'Mobile Parlant	53 €	Mon 1 ^{er} Portable	22 €
Lumi'Beaux Rêves	53 €	Roul'Phone Répondeur	20 €
Lumi'Merveilles	18 €	Baby Rock Band	50 €
Lumi'Douce Nuit	44 €	1, 2, 3 Bébés Artiste	40 €
Mon Abeille à Merveille	28 €	Animaux	
Je m'éveille		Tortue Rodéo	50 €
Eglantine Câline	17 €	Ourson Pilote	38 €
Chant'Ourson	15 €	Bébé Bowling	38 €
P'tite Chenille	14 €	Imitation	
Papillon Toudoux	14 €	Baby Cuisine interactive	44 €
Clé Vroum Vroum	14 €	Mon Ourson à Bobos	32 €
Baby Volant	16 €	Baby bureau Bilingue 2 en 1	60 €
Ferme Cache Cache	15 €	Winnie	
Baby Balle Surprise	17 €	Maxi tableau d'éveil parlant	38 €
Vroum Vroum Arche d'Eveil	31 €	Petit Ordi Parlant	32 €
Mobilo'Balade	25 €	Tap Tap Piano	38 €
Super Livre enchanté	26 €	Téléphone des découvertes	32 €
Produits roses		Trotteur Parlant 2 en 1	50 €
P'tite Etoile	12 €	Table des découvertes	32 €
P'tit Miroir	14 €	Je découvre la lecture	
P'tite Fleur	16 €	Magi'Livres Dora	28 €
Allô Bébé Rose	15 €	Magi'Livres Oui Oui	28 €
Micro Rigolo Rose	18 €	Magi'Livres Winnie	28 €
Hello Kitty		Magi'Livres Mickey	28 €
Lumi'Merveilles	22 €	Magi'Livres Cars	28 €
Mobilo'Rêves	50 €	Magi'Livres Princesse Raiponce	28 €
Mon amie des découvertes	22 €	Biblio'Bébé	50 €
Centre d'Eveil Evolutif	70 €	Storio	99 €
Tut Tut Bolides		Jeu Storio Toy Story 3	25 €
Coffret 1 Police/Van/Camion	23 €	Jeu Storio Winnie	25 €
Coffret 2 Pompier/Ambulance/Citadine	23 €	Jeu Storio Dora	25 €
Garage Tut Tut Bolide	55 €	Jeu Storio Cars 2	25 €
Jouets de bain		Jeu Storio Disney Princesses	25 €
Léon , le poisson à chanson	16 €	Jeu Storio Scooby Doo	25 €
Marine, ma tortue à comptines	26 €	Jeu Storio Chuggington	25 €
Siège de bain interactif	45 €	Jeu Storio Mickey	25 €
Aquabulles, ma pieuvre orchestre	35 €	Ordinateurs	
Hippo, petit matelot	21 €	Genius Malice Connect	35 €
Je me déplace		P'tit Genius Touch	35 €
Trotteur Parlant 2 en 1	50 €	Mon 1 ^{er} Smartphone	19 €
Maxi Trotti Loco	65 €	Genius XL Explorer	50 €
Trottino, Mon zèbre rigolo	60 €	Genius XL Touch Color	65 €
Filou Minou	40 €	Genius XL Master Color	70 €
Toutou, Suis moi partout	45 €	VSmile	
Je manipule		Console VSmile de salon	90 €
Baby Vroum	30 €	Console VSmile Pocket	70 €
Hélico Rigolo	27 €	Jeu VSmile Toy Story 3	25 €
Coccinelle des Formes	30 €	Jeu VSmile Winnie	25 €
MobiGo		Jeu VSmile Dora	25 €
Console MobiGo	90 €	Jeu VSmile Mickey	25 €
Jeu MobiGo Dora	25 €	Jeu VSmile Manny et ses outils	25 €
Jeu MobiGo Disney Princesses	25 €	Jeu VSmile Cars 2	25 €
Jeu MobiGo Monsieur Madame	25 €	Jeu VSmile Cendrillon	25 €
Jeu MobiGo Mickey	25 €	Jeu VSmile Spiderman	25 €
Jeu MobiGo Cars 2	25 €	Kidi	
Jeu MobiGo Ben 10	25 €	KidiCâline	45 €
Jeu MobiGo Bob l'éponge	25 €	Ma famille Choupinette	35 €
Jeu MobiGo Fée Clochette	25 €	Kidisecrets	35 €
		Kidi Magic	40 €
		Kidizoom Twist	100 €
		Kidizoom 3D	109 €
		Kidizoom Cars 2	70 €
		Kidizoom Princesses	70 €
		Kidizoom Vidéocam	100 €